

Section Sciences et Ingénierie de l'environnement Project 2011 (semestre de printemps)

Proposition 23

**Le potentiel de l'entre-deux des villes :
une démarche conceptuelle, méthodologique et durable sur l'utilisation du sol
d'un site stratégique d'agglomération**

Encadrant externe

André Baillot

adjoint au chef de service d'urbanisme

andre.baillot@lausanne.ch

Téléphone : 021 315 55 50

Service d'urbanisme de la Ville de Lausanne

Rue du Port-Franc 18, 2^e étage

Case postale 5354

CH-1002 Lausanne

<http://www.lausanne.ch>

Encadrant EPFL

Monique Ruzicka-Rossier, architecte-urbaniste

monique.ruzicka@epfl.ch

Téléphone : 021 693 42 61

LaC- Chôros

BP 2 238

Station 16

CH-1015 Lausanne

<http://choros.epfl.ch/>

Téléphone : 021 693 80 02

Descriptif du projet

Contexte

Le secteur sud-ouest de l'agglomération de Lausanne est l'objet de mutations spatiales importantes. L'installation, dès les années 1920, du cimetière de Lausanne dessiné par Alphonse Laverrière, dans la campagne du Bois de Vaux, hors de la ville, amorce le changement. Dans les années soixante, l'autoroute et les installations de l'exposition nationale de 1964 initient de nouvelles transformations suivies par des constructions diverses – quartier résidentiel, station d'épuration, Hautes Ecoles, Tso(M1), siège mondial du CIO, et autres - et cet espace change de statut. D'une somme d'endroits aux confins de territoires communaux, ce secteur se mute en un espace urbain central¹.

Problématique

Le processus de transformation concerne aujourd'hui les territoires de cinq communes², ainsi que ceux du canton de Vaud et de la Confédération par la présence des Hautes Ecoles. Les enjeux sont autant économiques, sociaux, qu'environnementaux. Dans ce secteur de l'agglomération des questions se posent en terme de 1) mise en cohérence des actions orientées vers un essor économique et celles qui le sont vers une harmonie sociale, 2) coordination entre un équilibre environnemental et des exigences techniques de l'urbanisme d'infrastructures.

¹ Des concours et plans de quartiers se suivent. Par exemple, à Lausanne une procédure de concours, les Près-de-Vidy (8,7ha), a démarré fin 2010 avec comme cahier des charges, un stade de football d'une capacité de 13'000 places assises, une piscine olympique couverte, un boulodrome, un parking de 1200 places, dont 1000 en P+R, ainsi que des bureaux, des logements, et des commerces.

² Lausanne, Renens, Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice.

Projet

Le projet consiste à proposer une démarche de compréhension et d'action à partir des relations qui se créent entre les espaces fonctionnels (les flux et les lieux) et les territoires institutionnels (les communes, le canton, la Confédération) dans un secteur en mutation spatiale, et en respectant les préoccupations du développement durable.

Objectifs et descriptif tâches

Les objectifs du travail sont doubles : 1) comprendre les enjeux liés à l'utilisation du sol dans un secteur de l'entre-deux des villes ; 2) proposer une « boîte à outils » facilitant le passage entre l'urbanisme de projet à l'urbanisme réglementaire.

Les tâches se décomposent en quatre blocs :

- 1) constitution d'une base théorique et technique, c'est à dire définir quelques concepts pertinents d'un urbanisme durable dans l'entre-deux des villes, et se référer à des exemples comparables ;
- 2) prise de connaissance et analyse des planifications en cours (Chantier 1 SDOL, Près-de-Vidy Métamorphose, autres), et des statuts du sol ;
- 3) grille des acteurs, des échelles pertinentes, et des domaines concernés ;
- 4) proposition d'une boîte d'outils méthodologique.

Divers

Les travaux se dérouleront en partenariat avec le service d'urbanisme de la ville de Lausanne. Des apports seront recherchés auprès des autres acteurs institutionnels (représentants des communes, du canton, de la Confédération).